



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Droit de preemption

Question écrite n° 38296

Texte de la question

M Jean-Marie Demange demande à M le ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports de bien vouloir lui préciser si le propriétaire d'un bien soumis au droit de preemption urbain peut, après avoir décidé de l'aliéner, se retracter et ne pas donner suite à la proposition formulée par le bénéficiaire de ce droit.

Données clés

Auteur : [M. Demange Jean-Marie](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38296

Rubrique : Urbanisme

Ministère interrogé : équipement, logement, aménagement du territoire et transports.

Ministère attributaire : équipement, logement, aménagement du territoire et transports.

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 mars 1988, page 1240